

Le : 11 juillet 2019 à 18:01 (GMT +02:00)

De : "YFC Rennes" <

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : Enquête publique: projet de poulailler de Kermaria

Bonjour,

Nous vous adressons ce texte en réponse à l'enquête publique concernant le projet de poulailler au lieu-dit Kermaria sur la commune de Langoëlan.

Youth For Climate, en tant que mouvement visant à la préservation de l'environnement et à la mise en place d'un système soutenable, tiens à faire part de son opposition à ce projet.

Tout d'abord, au niveau local, selon la MRAe¹, les préjudices environnementaux n'ont été que peu évalués et les garanties du dossier ne sont pas vérifiables. Les risques concernent notamment la gestion du fumier et les émanations d'ammoniac, qui pourraient fortement polluer les sols, l'air et l'eau, un ruisseau à proximité du site pouvant transporter ces pollutions jusqu'à l'étang du Dordu. Ces pollutions pourraient également impacter l'exploitation biologique voisine ainsi que la santé des riverains et des habitants du bourg.

Le bourg de Langoëlan, mais aussi toutes les communes aux alentours, subiront les nuisances occasionnées par cet élevage.

Concernant le volet économique, l'élevage proposé va créer de manière certaine 2 emplois directs localement, ce qui paraît très peu au regard des nombreux impacts environnementaux. Aucune évaluation précise n'est relevée pour des éventuels emplois indirects. Par ailleurs, il s'agit d'un élevage industriel intégré dont la société Sanders maîtrisera toute la chaîne : de la livraison des poussins et des aliments jusqu'à l'enlèvement des bandes de poulets prêts à abattre. Le porteur du projet qui dit vouloir être son « propre patron » n'aura en réalité aucune marge de manœuvre compte tenu des clauses du contrat et ne sera finalement qu'un exécutant du groupe Avril, propriétaire de la société Sanders, géant de l'agro-industrie. Ce modèle a pour unique but le profit maximal de quelques actionnaires.

Ainsi, à un niveau plus global, nous considérons l'agriculture intensive comme une aberration, néfaste tant pour l'environnement que pour la santé publique et le bien-être animal, fruit d'un système économique productiviste qui met en danger le vivant dans son ensemble.

A titre d'exemple, en matière de santé publique, ces élevages utilisent fréquemment des antibiotiques afin de prévenir les maladies ou leur diffusion liées à la promiscuité des animaux. Or, cela contribue fortement au développement de l'antibiorésistance dont les conséquences sont catastrophiques. La densité de poulets annoncée pour cet élevage paraît rendre difficile le respect des dispositions européennes récentes encadrant strictement l'usage des antibiotiques en agriculture à l'avenir. Plus globalement, comme l'indique des études de plus en plus nombreuses, notamment pour la plus récente une étude publiée en juin dernier par Greenpeace France², les effets de l'élevage intensif sont catastrophiques et doivent conduire à des changements radicaux en matière d'alimentation. Aussi, il ne convient en aucune façon d'autoriser de nouveaux élevages intensifs afin de diminuer les exportations de volailles comme indiqué dans le dossier sous couvert d'écologie, mais au contraire, de prendre des mesures incitatives fortes afin que nous consommions moins de viande et une viande de meilleure qualité, dont le mode d'élevage est plus respectueux tant de l'environnement, que de la santé humaine ou du bien-être animal.

« L'ensemble du secteur de l'élevage représente environ 60% des émissions directes des gaz à effet de serre liées à l'agriculture. [...] »

Or, si l'UE entend atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et faire face aux dangers auxquels notre santé et la biodiversité sont de plus en plus exposées, l'UE doit réduire sa consommation de produits animaux de 80% d'ici à 2050. [...]

À l'échelle de l'Europe de l'ouest, où la consommation de viande et de produits laitiers est quasiment deux fois supérieure à la moyenne mondiale, il faudrait réduire cette consommation d'environ 80% d'ici à 2050. Atteindre un tel objectif suppose en premier lieu d'arrêter de consommer des aliments d'origine animale issus de modes de production non durables et de mettre un terme à l'élevage industriel et aux fermes-usines.

Cette transformation ne pourra avoir lieu sans une transition de notre système agricole vers une agriculture écologique garantissant la sécurité alimentaire tout en protégeant le climat et la biodiversité. Pour le secteur de l'élevage, cela signifie élever des animaux sains, dans le respect et sans souffrance, et d'utiliser des terres n'étant pas nécessaires à la production de denrées alimentaires destinées à l'humain ou à la biodiversité.

Un tel changement implique également de remplacer le système actuel dépendant d'une alimentation animale hautement protéinée et issue de cultures intensives par une approche écologique au sein de laquelle les ruminants sont nourris au pâturage et les porcs et la volaille de résidus de cultures et éventuellement de déchets alimentaires.

En résumé, il faudrait d'ici à 2030, diminuer sa consommation de viande et de lait. Ces chiffres suivent étroitement ceux du régime alimentaire planétaire préconisé par le rapport de la Commission EAT-Lancet, lequel inclut tout au plus 98 grammes de viande rouge (porc, bœuf et agneau), 203 grammes de volaille et 196 grammes de poisson par semaine, soit un total combiné d'à peine plus de 25 kg par an. Cela impactera forcément l'industrie agroalimentaire qui devra s'adapter à de nouveaux modes de consommation. »³

En conclusion, ce projet :

- Nuirait à l'environnement et aux habitants sur le plan local ;
- S'inscrit dans un modèle économique dépassé et délétère, centré avant tout sur le profit maximal de quelques actionnaires au détriment de considération éthiques ;
- Contribuerait à l'aggravation du phénomène de réchauffement climatique, de perte de biodiversité qui menace à un terme de plus en plus rapproché l'espèce humaine.

Il serait regrettable que Langoëlan permette un projet qui alimente encore cette économie écocide et profondément injuste.

Des alternatives éco-responsables existent, et le rôle des politiques publiques est de les soutenir !

C'est pourquoi ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt général doit être abandonné. Nous soutenons également le collectif contre les 120 000 poulets de Langoëlan dans son opposition à ce projet.

Cordialement,

Youth For Climate Bretagne

¹ : Mission régionale d'autorité environnementale

² : Mordue de viande – Juin 2019 – Greenpeace

³ : L'industrie agroalimentaire menacée par l'addiction de l'Europe au soja ? Agro Media 17 juin 2019 (Source : Greenpeace/Programme des Nations Unies pour l'Environnement)